GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE
CHERBOURG

INSCRIPTION MODIFICATIVE ET RENOUVELLEMENT D'UN CONTRAT MENTIONNÉ À L'ARTICLE L.624-10 DU CODE DE COMMERCE

Inscription modificative d'un contrat mentionné à l'article L.624-10 du code de commerce:

- Bordereau
- Un original de l’acte s'il est sous seing privé ou une expédition s'il est authentique ou une copie de celui-ci

Renouvellement d'un contrat mentionné à l'article L.624-10 du code de commerce:

Bordereau